MT ENNEAGRAMME
Formation et développement

Fiche descriptive

Intitulé

Module 2 Ennéagramme : les dynamiques relationnelles

Objectif professionnel

Mieux communiquer avec ses interlocuteurs professionnels

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comparer les différents profils de personnalités pour mieux comprendre son interlocuteur
- Reconnaître les attentes de son interlocuteur dans le cadre de la relation professionnelle
- Définir de nouveaux modes d'interaction à mettre en œuvre dans les relations conflictuelles

Public visé

Dirigeants, managers, salariés et personnes à la recherche d'un emploi.

Prérequis

Avoir participé au Module 1.

Durée & lieu de réalisation

Durée : deux jours consécutifs, soit 14 heures.

En inter-entreprises, la formation a lieu dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'une connexion internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard. La salle est louée par Maïté Toussaint. L'adresse exacte de la salle est communiquée à la signature du contrat ou de la convention de formation.

En intra-entreprise, le client met à disposition de l'intervenant un local adapté à la formation, équipé d'une connexion internet, d'un vidéoprojecteur, d'une surface de projection et d'un paperboard (feuilles comprises).

Modalités et délais d'accès

Pour les personnes physiques (actions de formation inter-entreprises uniquement) :
En amont de la contractualisation, un appel téléphonique permet au stagiaire :

- D'exprimer ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation
- De signaler, le cas échéant, une situation de handicap.
- De confirmer la date de la formation à laquelle il s'inscrit.

Un contrat de formation professionnelle est ensuite adressé au stagiaire.

Pour les personnes morales :
En amont de la contractualisation, un entretien préliminaire (téléphonique, en visioconférence ou en présentiel) entre Maïté Toussaint et le Client permet :

- D'analyser les besoins en formation du Client ;
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques…).

Une convention de formation professionnelle est ensuite adressée au Client.

En intra, les dates/horaires sont déterminés d'un commun accord entre le Client et le Prestataire. L'action de formation peut dans ce cas débuter dans un délai 20 semaines à partir de la signature de la convention de formation.
En inter, les dates disponibles sont accessibles à tout moment sur le site web www.mt-enneagramme.fr

Type de reconnaissance :
Cette action de formation est non-certifiante. Un certificat de réalisation vous sera remis à la fin de la formation par mail ou par courrier.

Tarifs

INTER (prix pour un stagiaire)
300€ net de taxes

INTRA
De 4 à 7 stagiaires, 300€ net de taxes par stagiaire
À partir de 8 stagiaires et jusqu'à 15 stagiaires maximum, forfait de 2400 € net de taxes

Le prix ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas de l'intervenant, qui sont facturés en sus (cf. devis de formation).

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Modalité pédagogique : présentiel
Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, travail en binôme et en sous-groupes, exercices interactifs, mises en situation, cas pratiques, visionnage de témoignages vidéos, brainstorming, travaux manuels.
Moyens matériels : Salle adaptée à la formation avec vidéoprojecteur, paperboard et espaces d'affichage.
Matériel créatif (feutres, etc.) fourni par Maïté Toussaint, livret pédagogique papier distribué au stagiaire au démarrage de la formation, jeu 9 nuances d'humanité, Marque-pages, site internet avec analyses de films étudiés.
Moyens humains : Maïté Toussaint, formatrice certifiée par le Centre d'Études de l'Ennéagramme (CEE), anime des stages Ennéagramme depuis 2020.
Sanction : certificat de réalisation.
Suivi de l'exécution de l'action de formation : réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.

Modalités de financement

Action éligible aux dispositifs suivants, **sous réserve de l'accord du financeur :**

Salariés : « Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés ». Dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'employeur adresse la demande de prise en charge à son opérateur de compétences (Opco), qui l'informe des éventuels autres dispositifs mobilisables. Les entreprises de 50 salariés et plus financent l'action sur leurs fonds propres ou, le cas échéant, sur les contributions conventionnelles ou volontaires gérées par leur Opco.

Travailleurs non salariés : le stagiaire adresse la demande de prise en charge au fonds d'assurance formation (FAF) dont il relève (AGEFICE, FIF PL, FAFCEA, VIVEA…).

Seul le financeur décide de l'accord de prise en charge, de son montant et de ses conditions. L'éligibilité de l'action à un dispositif ne vaut pas accord de prise en charge.

L'action n'est pas éligible au compte personnel de formation (CPF).

Contenu

- JOUR 1 -

Travail de réflexion avec les participants du même profil que soi :
- Identification de ses réactivités avec des exemples concrets et réels
- Détection de ses projections positives et négatives à l'égard des profils

Panels (groupe de personnes du même profil de personnalité) :
- Passage de cinq panels
- Témoignages et questionnement du public
- Approfondissement de chaque profil sur ses attentes dans la relation, ses motivations, son style de communication

- JOUR 2 -

Panels (groupe de personnes du même profil de personnalité) :
- Passage de quatre panels
- Témoignages et questionnement du public
- Approfondissement de chaque profil sur ses attentes dans la relation, ses motivations, son style de communication

Approfondir selon ses besoins :
- Échange avec une personne d'un profil de son choix autour de ses besoins et attentes dans la relation en vue d'améliorer sa capacité à interagir avec ce profil

Modalités d'évaluation

-Questionnaire de positionnement en début de parcours pédagogique
-Évaluations formatives réalisées tout au long de la formation complétées par un questionnaire écrit en fin de parcours pédagogique.

Indicateurs de résultats

Période de référence : du 01/07/2023 au 30/09/2026
Nombre de stagiaires formés sur le Module 2 Ennéagramme : 61 stagiaires
Nombre de sessions Module 2 Ennéagramme réalisées : 8 depuis juillet 2023
Nombre d'enseignements réalisés à distance : 0
Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires : 4,9/5
Taux d'atteinte des objectifs opérationnels déclaré par les stagiaires (auto-évaluation) : 100%

Modalités de calcul :

- Source de données : questionnaire individuel d'appréciation renseigné par chaque stagiaire en fin de formation (nombre de répondants : 61)
- Note moyenne de satisfaction globale : moyenne arithmétique des notes données par les stagiaires à la question « Quel est votre niveau de satisfaction ? » (échelle de 1 à 5)
- Taux d'atteinte des objectifs opérationnels (auto-évaluation) : Taux de stagiaires ayant répondu « oui » à la question « Les objectifs ont-ils été atteints? »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la règlementation, Maïté Toussaint peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

1. Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH
2. Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH
3. Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale
4. Analyse de faisabilité du dispositif de compensation
5. Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation
6. Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique

Contact commercial, pédagogique, administratif et handicap

Pour toute information / inscription :
Maïté Toussaint, 06 61 63 05 59, formation@mt-enneagramme.fr